



L'ASSOCIATION DÉPOSE UNE PÉTITION EN LIGNE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'Association tient à informer ses membres qu'une pétition a été préparée afin d'être mise en ligne le plus rapidement possible. Cette initiative fait suite au drame épouvantable survenu le 27 mars dernier, lors duquel notre collègue la sergente Maureen Breau a été assassinée.

Cette pétition, qui doit être signée en ligne sur le site de l'Assemblée nationale dans un délai imparti, s'adresse tout autant à la population en générale qu'à l'ensemble de la communauté policière.

Nous vous transmettrons sous peu le lien et les instructions pour ce faire, aussitôt que les modalités auront été complétées. Nous espérons, sincèrement, que nos membres y participeront en très grand nombre.

Voici le texte intégral de la pétition :

Considérant que l'horrible drame du décès de la Sergente Maureen Breau de la Sûreté du Québec fait suite à une confrontation imprévue avec une personne violente, multirécidiviste, libérée par la Commission d'examen des troubles mentaux du Québec (CETMDQ);

Considérant que le nombre de drames horribles impliquant des personnes dont l'état mental est perturbé (PEMP) est en nette augmentation depuis quelques années, laissant ainsi dans leur sillage la mort d'enfants, de mères, de pères, ou de grands-parents, et de familles endeuillées;

Considérant que le nombre d'appels aux policiers pour qu'ils interviennent pour une PEMP potentiellement violente est également en nette augmentation depuis 2018, à savoir plus de 35% seulement pour la Sûreté du Québec;

Considérant que les policières et policiers du Québec doivent être tenus informés avant leur intervention, de la présence sur leur territoire d'une PEMP potentiellement violente;

Considérant qu'il est important et urgent d'intervenir afin de mieux encadrer ces personnes lors de leur remise en liberté, de même que les décisions de la CETMDQ, afin que la sécurité du public soit davantage prise en compte;

Nous, signataires, demandons l'établissement d'un protocole entre les différents ministères concernés, afin que la présence de PEMP potentiellement violente sur un territoire donné soit connue par les autorités policières, qu'il y ait un meilleur encadrement de ces personnes lors de leur remise en liberté, et que soit entreprise une révision législative des critères de décisions de la CETMDQ, et ce, afin de mieux assurer la sécurité de la population.

Nous sommes bien conscients que cette démarche sera d'une bien piètre consolation pour tous ceux qui de près ou de loin sont éprouvés par cet effroyable drame.

Cependant, cette pétition est un des gestes qui sont posés dans le cadre d'une volonté ferme de votre Association de tout mettre en œuvre afin que le décès de Maureen ne soit pas survenu en vain.

Syndicalement vôtre,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jacques Painchaud'. The signature is stylized and cursive, with a large initial 'J' and 'P'.

Jacques Painchaud, président